



Formation de naturopathie ATMANaturo

Dossier d'inscription 2022

PARTICIPANT

Civilité : Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Email :

Tél. professionnel :

Profession :

Diplômes ou formations suivies du secteur médical et paramédical :

.....

RESPONSABLE FINANCIER

Êtes-vous responsable financier ? : Oui Non (remplissez le tableau suivant)

Civilité : Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Lien de parenté avec l'étudiant :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Email :

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom : Prénom :

Tél. 1 : Tél. 2 :

CALENDRIER 1ÈRE ANNÉE - ANNÉE SCOLAIRE 2022 DE JANVIER À DÉCEMBRE

MOIS	Séminaire 1 Cursus de base - 2ème W.E du mois	Séminaire 2 Cursus spécifique - 4ème W.E du mois
JANVIER	Du 7 au 9	Du 21 au 23
FÉVRIER	Du 11 au 13	Du 25 au 27
MARS	Du 11 au 13	Du 25 au 27
AVRIL	Du 8 au 10	Du 22 au 24
MAI	Du 13 au 15	Du 27 au 29
JUIN	Du 10 au 12	Du 24 au 26
JUILLET	Du 8 au 10	Du 22 au 24
SEPTEMBRE	Du 9 au 11	Du 23 au 25
OCTOBRE	Du 7 au 9	Du 21 au 23
NOVEMBRE	Du 11 au 13	Du 25 au 27
DÉCEMBRE	EXAMEN : semaine du 5 au 10 décembre 2022	

- Une Formation sur 2 ans.
- Une formation avec 25 % des cours en visioconférence le vendredi et 75% en présentiel le samedi et dimanche matin.
- La formation est dispensée sur un week-end de 3 jours par mois sur 2 ans, soit 10 week-ends par an plus une semaine en fin d'année, répartis de la façon suivante : vendredi & samedi de 8h30 à 18h et de 9h à 16h30 le dimanche.

TARIF ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Mode de paiement	Tarif	Date de paiement
En 1 fois <ul style="list-style-type: none"> • par chèque • par virement • par prélèvement SEPA 	2 375 € / an pour un paiement effectué avant le 30 octobre 2021 2 500 € / an pour un paiement effectué après le 30 octobre 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Au plus tard le 30 octobre 2021 pour bénéficier le tarif spécial • Au plus tard le 10 janvier 2022 pour le tarif normal
En 3 fois <ul style="list-style-type: none"> • par prélèvement SEPA 	2 500 € / an	<ul style="list-style-type: none"> • Prélèvement : <ul style="list-style-type: none"> • d'un montant de 833 € le 10 janvier 2022 • d'un montant de 833 € le 10 juin 2022 • d'un montant de 834 € le 10 septembre 2022
En 10 fois <ul style="list-style-type: none"> • par prélèvement SEPA 	2 500 € / an	<ul style="list-style-type: none"> • Prélèvement d'un montant de 250 € : <ul style="list-style-type: none"> • le 10 de chaque mois, du 10 janvier 2022 au 10 novembre 2022 (à l'exception de Août)

- **Par chèque** : Un chèque à l'ordre d'ATMAN Training Center à la date du jour à nous envoyer.
 - **Par virement bancaire** : voir RIB en page 8 (à réaliser au plus tard le 10 janvier 2022, ou avant le 30 octobre 2021 pour avoir une remise de -5%)
 - **Par prélèvement SEPA** : voir mandat de prélèvement en page 7
- Tarifs valables pour une année et strictement applicables à l'année scolaire 2022 de janvier à décembre.
 - Toute année scolaire commencée est due.
 - Possibilité de prise en charge par le FIFPL pour les indépendants et professions libérales.
 - Possibilité de prise en charge grâce à l'IAF (Aide Individuelle à la Formation) pour les demandeurs d'emploi.
 - Pour toute question relative à votre paiement, veuillez contacter le service comptabilité par mail à compta@atman.fr ou par téléphone au 04 93 64 79 96. Le bureau est ouvert les lundis et mercredis de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

CHECK-LISTE DES PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Le mode de paiement : chèque / avis de virement ou prélèvement SEPA en fonction de votre choix

Une copie R/V de la carte d'identité

Une lettre de motivation

Un CV

Une photo d'identité imprimée à nous envoyer par la poste, ou en format JPEG de haute définition à nous envoyer par mail. (La photo doit être nette, en couleur et sur fond clair et uni. Merci de la nommer :

Nom_Prénom_Promo.jpg)

Dossier complet à retourner :

- Par courrier postal à : ATMAN Training Center, 2575 Route des Crêtes, 06560 Valbonne Sophia Antipolis ;

ENGAGEMENT FINANCIER

Je déclare choisir le mode de paiement suivant (cochez la case) :

	Paiement en 1 fois	Paiement en 3 fois	Paiement en 10 fois
Tarif	2 500 €	2 x 833 € 1 x 834 €	250 € x 10
Tarif spécial Paiement avant le 30/10/2021	2 375 €		
	Précisez : Par chèque * Par virement bancaire Par prélèvement SEPA	Par prélèvement SEPA	Par prélèvement SEPA

* Paiement par chèque : veuillez indiquer la date d'encaissement souhaitée :
(au plus tard le 10 janvier 2022)

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

- Les participants doivent être âgés de 18 ans et plus
- Les participants doivent avoir un baccalauréat ou un équivalent (un entretien personnalisé vous sera proposé)
- Stages obligatoires en entreprise durant la formation.
- Un Diplôme de Naturopathie ATMAN vous sera remis à l'issue de la formation.
- J'autorise la diffusion d'une ou plusieurs photographie(s) ou vidéo(s) (captation, fixation, enregistrement, numérisation) et la publication de photographies me représentant durant ces séminaires.
- Je m'engage à n'effectuer aucun enregistrement, film ou photo durant ces séminaires sous peine d'en être exclu immédiatement.
- L'organisme de formation ATMAN Training Center se réserve le droit d'annuler une formation en cas de nombre insuffisant d'inscrits dans les 14 jours précédant la formation. ATMAN Training Center vous fera parvenir un courrier électronique vous informant de l'annulation de la formation.
- Atman Training Center est enregistré auprès de la Direction Régionale du Travail P.A.C.A. en tant qu'organisme de formation déclaré sous le n°: 93060446806.
- Atman Training Center est certifié Qualiopi pour la catégorie « Actions de formation ». Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge de votre formation par le FIFPL pour les professionnels.
- Les détails de chaque formation incluant l'objectif, les moyens prévus, le déroulé et la sanction à la fin du séminaire sont détaillés dans notre brochure et dans les conditions générales de vente.
- Références juridiques : Article D6313-1 du code du travail – Décret 2018-1341 du 28/12/2018
- ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Certains handicaps sont incompatibles avec la formation et l'exercice du métier de naturopathie compte tenu des cours pratiques qui sont prévus. En cas de problèmes de santé ou de traitement médical, veuillez joindre tout élément justificatif ou explicatif sous pli fermé, à l'attention du médecin responsable. Pour tout autre handicap, nos locaux sont accessibles et nos formations peuvent s'adapter à certains handicaps.
- Possibilité d'adaptation de nos programmes en fonction des connaissances acquises pour les professionnels de santé tels que les infirmier(e)s, médecins, kinésithérapeutes, ostéopathes.



ENGAGEMENT CONTRACTUEL

J'ai lu et approuvé les conditions générales d'inscription ci-dessus.

J'ai bien pris connaissance des conditions générales de vente et d'inscription en page 5 et 6 et souhaite m'inscrire à la formation de naturopathie.

Date :

.....

Fait à :

.....

Signature* :

*précédée de la mention « Lu et approuvé »

ATMAN TRAINING CENTER

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE & D'INSCRIPTION

1. Identité de l'entreprise

Atman Training Center, domicilié au 2575 Route des Crêtes 06560 Valbonne,
N° Siret : 410 262 349 00047

Atman Training Center est enregistré auprès de la Direction Régionale du Travail P.A.C.A. en tant qu'organisme de formation déclaré sous le n°: 93060446806. Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge de vos séminaires.

2. Définitions

Participant : co-contractant d'ATMAN Training Center

Bulletin d'inscription : convention de formation professionnelle conclue entre ATMAN Training Center et le participant. Cette convention prend la forme d'un bulletin d'inscription en bonne et due forme et d'une facture établie ou reçu pour la réalisation des actions de formation professionnelle. Tout participant doit être titulaire d'un Diplôme d'école correspondant aux séminaires concernés.

3. Objet et champ d'application

Atman training Center propose des formations continues pour les ostéopathes D.O et étudiants de la formation en ostéopathie à partir de la 4eme année ainsi que pour toutes les autres professions de santé. Tout Bulletin d'inscription implique l'acceptation sans réserve par le Participant et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales qui prévalent sur tout autre document du participant, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales n'est opposable à ATMAN Training Center si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci.

4. Documents contractuels

Le Bulletin d'inscription précisera l'intitulé du séminaire, sa nature, sa durée, ses effectifs, les modalités de son déroulement et la sanction de la formation ainsi que son prix. Tout Bulletin d'inscription sera établi selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur et plus précisément suivant l'article D6313-1 du Code du travail, décret 2018-1341 du 28/12/2018. Le participant peut envoyer son bulletin d'inscription par voie électronique à l'adresse atc@tman.fr et peut modifier ses coordonnées à tout moment en cas d'erreur de saisie ou de changement à la même adresse électronique.

5. Report / annulation d'une formation par ATMAN Training Center

ATMAN Training Center se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des séminaires planifiés sans indemnités, sous réserve d'en informer le participant avec un préavis raisonnable.

6. Annulation d'une formation par le Participant

Le participant bénéficie du droit légal de rétractation de 7 jours à compter de la signature du contrat en présentiel sur le campus (AUCUN VERSEMENT ne peut être exigé pendant ce délai) ; 14 jours à compter de la signature du contrat sur internet, à distance ou hors établissement commercial (AUCUN VERSEMENT ne peut être exigé pendant le délai de 7 jours)

Toute formation (séminaire) commencée est due en totalité, sauf accord contraire exprès d'ATMAN Training Center.

Toute annulation d'une formation (séminaire) à l'initiative du participant devra être communiquée par écrit dans les conditions qui suivent :

La demande devra être communiquée au moins quinze (15) jours calendaires avant le début de la formation. Le chèque d'acompte n'est pas remboursable. A défaut, 100% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

7. Remplacement d'un participant

Quel que soit le type de la formation, sur demande écrite avant le début de la formation, le participant a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire.

8. Dématérialisation des supports

Dans le cadre d'un engagement environnemental, toute la documentation relative à la formation est remise sur des supports dématérialisés.

9. Refus de former

Dans le cas où un Bulletin d'inscription serait conclu entre le participant et ATMAN Training Center sans avoir procédé au paiement de la (des) formation(s) précédente(s), ATMAN Training Center pourra, sans autre motif et sans engager sa responsabilité, refuser d'honorer le Bulletin d'inscription et de délivrer les séminaires concernés, sans que le participant puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

10. Prix et règlements

Pour les séminaires, les factures sont émises à l'inscription. Toute inscription doit être réglée avant le début du séminaire. Le prix par séminaire est indiqué au catalogue. Tous les prix sont indiqués en euros.

Les factures sont payables trente (30) jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture, sans escompte et à l'ordre de ATMAN Training Center.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le participant de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente (minimum 0%) majoré de 10 points de pourcentage.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, sans mise en demeure préalable, dès le premier jour de retard de paiement par rapport à la date d'exigibilité du paiement.

En outre, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le participant d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40€). Cette indemnité est due de plein droit, sans mise en demeure préalable dès le premier jour de retard de paiement et pour chaque facture impayée à son échéance.

Le bulletin d'inscription est valable jusqu'à la fin du ou des séminaires auquel(s) le participant est inscrit.

11. Règlement par un tiers

Si le Participant souhaite que le règlement soit effectué par tiers, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par le tiers qu'il aura désigné.

Si le tiers est pris à défaut de paiement, le reliquat sera facturé au Participant.

Si ATMAN Training Center n'a pas reçu la prise en charge du tiers au 1er jour de la formation, le participant sera facturé de l'intégralité du coût de la formation concernée par ce financement.

En cas de non-paiement par le tiers, pour quelque motif que ce soit, le participant sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

12. Obligations et Responsabilité d'ATMAN Training Center

ATMAN Training Center s'engage à fournir la formation (séminaire) avec diligence et soin raisonnable. S'agissant d'une prestation intellectuelle, la formation ATMAN Training Center n'est tenue qu'à une obligation de moyens.

En toute hypothèse, la responsabilité globale d'ATMAN Training Center, au titre ou à l'occasion de la formation, sera limitée au prix total de la formation.

13. Diplôme

Un diplôme d'école vous sera délivré à la fin de la 2ème année (D.N.A) Diplôme de Naturopathie ATMAN.

14. Obligations du Participant

Le Participant s'engage à :

- payer le prix de la formation ;
- n'effectuer aucune reproduction de matériel ou documents dont les droits d'auteur appartiennent à ATMAN Training Center et au formateur, sans l'accord écrit et préalable d'ATMAN Training Center et/ou du formateur ; et
- ne pas utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des séminaires, sans l'accord écrit et préalable d'ATMAN Training Center.

15. CV-Thèque

ATMAN Training Center a mis en place une CV-thèque en ligne où les participants pourront découvrir le CV de leur formateur.

Un identifiant et un mot de passe sont communiqués au Participant (nom, prénom, e-mail).

16. Confidentialité et Propriété Intellectuelle

Il est expressément convenu que toute information divulguée par ATMAN Training Center au titre ou à l'occasion de la formation doit être considérée comme confidentielle (ci-après « Informations ») et ne peut être communiquée à des tiers ou utilisée pour un objet différent de celui de la formation, sans l'accord préalable écrit de ATMAN Training Center. Le droit de propriété sur toutes les Informations que ATMAN Training Center divulgue, quel qu'en soit la nature, le support et le mode de communication, dans le cadre ou

à l'occasion de la formation, appartient exclusivement à ATMAN Training Center. En conséquence, le participant s'engage à conserver les Informations en lieu sûr et à y apporter au minimum, les mêmes mesures de protection que celles qu'il applique habituellement à ses propres informations. Le Participant se porte fort du respect de ces stipulations de confidentialité et de conservation par les apprenants.

La divulgation d'Informations par ATMAN Training Center ne peut en aucun cas être interprétée comme conférant de manière expresse ou implicite un droit quelconque (aux termes d'une licence ou par tout autre moyen) sur les informations ou autres droits attachés à la propriété intellectuelle et industrielle, propriété littéraire et artistique (copyright), les marques ou le secret des affaires. Le paiement du prix n'opère aucun transfert de droit de propriété intellectuelle sur les informations.

Par dérogation, ATMAN Training Center accorde à l'apprenant, sous réserve des droits des tiers, une licence d'utilisation non exclusive, non-cessible et strictement personnelle du support de formation fourni, et ce quel que soit le support. L'apprenant a le droit d'effectuer une photocopie de ce support pour son usage personnel à des fins d'étude, à condition que la mention des droits d'auteur de ATMAN Training Center ou toute autre mention de propriété intellectuelle soit reproduite sur chaque copie du support de formation.

Le Participant n'a pas le droit, sauf accord préalable d'ATMAN Training Center :

- d'utiliser, copier, modifier, créer une œuvre dérivée et/ ou distribuer le support de formation à l'exception de ce qui est prévu aux présentes Conditions Générales;
- d'effectuer aucun enregistrement, film ou photo durant ces séminaires sous peine d'en être exclu immédiatement;
- de désassembler, décompiler et/ou traduire le support de formation, sauf dispositions légales contraires et sans possibilité de renonciation contractuelle;
- de sous licencier, louer et/ou prêter le support de formation;
- d'utiliser à d'autres fins que la formation le support associé.

17. Protection des données personnelles

Dans le cadre de la réalisation des formations, ATMAN Training Center est amenée à collecter des données à caractère personnel. Ces données peuvent être partagées avec des sociétés du groupe ATMAN Training Center et éventuellement avec des sociétés tierces (prestataires, sous-traitants...) pour le strict besoin des formations.

En outre les personnes concernées disposent sur les données personnelles les concernant d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'opposition et peuvent à tout moment révoquer les consentements aux traitements. Les personnes concernées seront susceptibles de faire valoir leurs droits directement auprès de ATMAN Training Center ou de l'éventuel prestataire ou sous-traitant, qui s'engage à y faire droit dans les délais réglementaires et à en informer ATMAN Training Center, en écrivant à l'adresse suivante : atc@atman.fr

Conformément à l'exigence essentielle de sécurité des données personnelles, ATMAN Training Center s'engage dans le cadre de l'exécution de ses formations à prendre toutes mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, perdues, détournées, corrompues, divulguées, transmises et/ou communiquées à des personnes non autorisées. Par conséquent, ATMAN Training Center s'engage à :

- Ne traiter les données personnelles que pour le strict besoin des formations ;
- Conserver les données personnelles pendant trois (3) ans ou une durée supérieure pour se conformer aux obligations légales, résoudre d'éventuels litiges et faire respecter les engagements contractuels ;
- En cas de sous-traitance, ATMAN Training Center se porte fort du respect par ses sous-traitants de tous ses engagements en matière de sécurité et de protection des données personnelles ;
- Enfin, dans le cas où les données à caractère personnel seraient amenées à être transférées hors de l'union européenne, il est rappelé que cela ne pourra se faire sans l'accord du participant et/ou de la personne physique concernée.

18. Communication

Le participant autorise la diffusion d'une ou plusieurs photographie(s) ou vidéo(s) (captation, fixation, enregistrement, numérisation) et la publication de photographies le représentant durant les séminaires.

19. Loi applicable et juridiction

Les Bulletin d'inscription et tous les rapports entre ATMAN Training Center et son Participant relèvent de la Loi française et en langue française. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable dans un délai de soixante (60) jours compté à partir de la date de la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception, que la partie qui soulève le différend devra avoir adressée à l'autre, seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Nice quel que soit le siège du participant, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Le participant déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription en signant le bulletin d'inscription.

GUIDE DE PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

		CAISSE D'ÉPARGNE	
		COTE D'AZUR	
<i>Cadre réservé au destinataire du relevé</i>			
<input type="text"/>			
<i>Identification du compte pour une utilisation nationale</i>			
18315	10000	08000111877	58
<small>c/étab</small>	<small>c/guichet</small>	<small>n/compte</small>	<small>c/rice</small>
<i>Domiciliation</i>		<i>BIC</i>	
C.E. COTE D'AZUR (10000)		CEPAFRPP831	
<i>Identification du compte pour une utilisation nationale (IBAN)</i>			
FR76	1831	5100	0008 0001 1187 758
<i>Intitulé du compte</i>			
SARL ATMAN TRAINING CENTER			
2575 ROUTE DES CRETES			
SOPHIA ANTIPOLIS			
06560 VALBONNE			
CENTRE D'AFFAIRES SOPHIA			0000624

Veillez préciser dans le libellé du virement bancaire :

- **Nom et prénom** de l'étudiant
- Code de votre formation : «**Naturo 2022**»

Le justificatif du virement sera à joindre à votre dossier d'inscription.